

Braccio, Nadia

De: Claude Dallaire [clo.dallaire@b2b2c.ca]
Envoyé: 1 mars 2014 15:35
À: Greffe
Objet: R-3854-2013 phase 2

Bonjour,

Je trouve tout à fait inadmissible et inconcevable que notre société d'état, Hydro-Québec, impose des frais aux résidents choisissant d'opter pour l'installation d'un compteur autre qu'un compteur soi-disant intelligent. Il est grand temps que le gouvernement agisse et fasse renverser cette décision injuste.

De quel droit la société d'état peut-elle punir, en quelque sorte, tous les citoyens qui ne veulent rien savoir d'un compteur intelligent? Sans parler du fait que les compteurs électromécaniques déjà en place fonctionnent parfaitement bien.

Hydro-Québec prétend facturer ces frais pour absorber les frais de lecture qui seraient ainsi occasionnés? Soit! Je m'engage alors à leur fournir moi-même les données de mon compteur électro-mécanique systématiquement, mois après mois, sans aucun frais supplémentaires de ma part.

Ce gigantesque gaspillage d'argent –de NOTRE argent– a assez duré.

Cordialement,

Claude Dallaire
Rosemont